

Questions orales

probablement que les frais des services locaux augmentent.

Ce qui m'inquiète, c'est que ce sont probablement les électeurs que je représente et d'autres qui habitent dans les régions rurales qui paieront le prix le plus élevé. En effet, on ne peut pas s'attendre à ce que la suppression du service interurbain, un service lucratif, n'ait aucune répercussion négative. Où tombera le couperet? Selon toute probabilité, sur les services les plus coûteux et les moins rentables, soit ceux qui sont offerts dans les régions rurales.

Je prédis qu'il en résultera des coûts de plus en plus exorbitants pour les Canadiens qui n'ont pas encore de service téléphonique, et un ralentissement et une détérioration des travaux nécessaires pour améliorer le service.

Mme le vice-président: Le temps de parole du député est expiré.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, la Société canadienne des postes, par l'entremise du leader du gouvernement à la Chambre, a présenté aujourd'hui son rapport annuel, qui annonce de mauvaises nouvelles à tout le Canada.

Il confirme ce que la plupart d'entre nous avons toujours prévu, à savoir que les pertes de la Société canadienne des postes s'élèvent à 128 millions de dollars. Ces pertes étaient tout à fait prévisibles. Sans les 32 millions de dollars de bénéfices provenant de la vente d'actifs, autrement dit de la vente du mobilier pour payer le loyer, elles auraient été, en fait, de 160 millions de dollars.

En tant que Canadien, je me demande pourquoi, alors qu'elle essuie des pertes, la Société canadienne des postes juge bon de consacrer 32 millions de dollars à l'achat d'actions dans une compagnie australienne qui livre du courrier en Europe, la société G.D. Net.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'IMPLANT MAMMAIRE MEME

Mme Sheila Copps (Hamilton—Est): Madame la Présidente, j'aimerais tout d'abord remercier personnellement le président Boris Eltsine qui a accepté d'intervenir pour essayer de retrouver un prisonnier de guerre qui a été porté disparu en 1951 durant la guerre de Corée. Je

remercie le président Eltsine et le premier ministre de leur intervention personnelle dans cette affaire.

Ma question, madame la Présidente, s'adresse à la ministre suppléante de la Santé nationale et du Bien-être social. En l'absence du ministre, de la ministre suppléante, de la secrétaire parlementaire et de la plupart des autres ministres, j'adresserai ma question à quiconque voudra bien y répondre.

Hier, en réponse à une question au sujet de l'implant mammaire Meme, la secrétaire parlementaire a dit ceci à la Chambre: «Aucune preuve scientifique n'a permis de conclure que l'implant est dangereux.»

Voici un extrait du compte rendu officiel, que j'ai ici en main, d'une réunion de la Division des normes et recherche de Santé et Bien-être social Canada en date du 6 janvier 1989: «Le risque de complications et leur gravité semblent l'emporter sur les avantages éventuels de l'implant Meme.» D'après ce compte rendu, «les complications comprennent des infections graves chroniques; de plus, le gel de silicone peut provoquer une forte réaction de lutte contre un corps étranger.»

Pourquoi l'ancien ministre, qui a été nommé aux Communications, a-t-il mis en danger la santé des femmes en faisant fi des documents officiels de son propre ministère?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge): Madame la Présidente, lorsqu'on n'essaie pas de faire peur aux personnes âgées, on tente de faire croire aux femmes que le gouvernement ne les protège pas.

Nous avons pris les mesures qui s'imposaient; nous étudions et attendons toutes les informations. Il y a toujours un moratoire qui est en place, lequel est appliqué avec la collaboration des fabricants. Je voudrais surtout que l'on répète aux femmes du Canada que ce gouvernement a comme première préoccupation la santé des femmes, santé qui leur appartient aussi. Nous continuons de maintenir le moratoire en attendant d'avoir toutes les informations nécessaires avant de prendre d'autres mesures.

Mme Sheila Copps (Hamilton—Est): Ce que je trouve le plus malheureux, madame la Présidente, c'est que ce sont les femmes, au gouvernement, qui défendent une position indéfendable en ce qui concerne l'implant mammaire.

Je pose donc ma question au ministre suppléant de la Santé. Le ministre lui-même devrait être ici pour répondre à ces questions, mais je les adresserai au ministre suppléant.

Des voix: Oh, oh!